



Communiqué de presse conjoint

Déclaration de l'épidémie de rougeole en RDC par le Ministre de la Santé Publique.

Kinshasa (02 avril 2011). Depuis août 2010, la RDC connaît une augmentation anormale des cas de rougeole dans les zones de santé des provinces du Katanga et du Sud Kivu.

Environ 5.407 cas suspects ont été notifiés, avec 82 décès parmi lesquels 1.289 cas ont été investigués, donnant 185 cas positifs, soit 14%.

De janvier à février 2011, plus de 16.000 cas suspects ont été notifiés à travers le pays, dont 107 décès parmi lesquels 449 ont été investigués, donnant 194 cas positifs, soit 43,2%, principalement dans les provinces suivantes: Katanga, Sud Kivu, Maniema, Kasai Oriental et Kasai Occidental.

Cette augmentation brusque au-dessus des valeurs attendues des cas suspects de rougeole ces deux premiers mois de 2011, avec une proportion plus grande des cas confirmés par le laboratoire, nous a poussés à affirmer la présence d'une épidémie de rougeole dans le pays.



Le Dr Victor Makwenge Kaput, Ministre de la Santé Publique (au centre), entouré du Dr Léodégal Bazira, Représentant de l'OMS par intérim (à gauche) et de Mme Pierrette Vu Thi, Représentante de l'UNICEF en RDC (à droite) lors de la Déclaration de l'épidémie de rougeole en RDC en la salle de conférence de l'OMS (photo:OMS).

Tenant compte de l'ampleur actuelle de la maladie et de son extension à travers le pays, des mesures plus efficaces s'avèrent indispensables pour le contrôle de la situation. Ces mesures consistent en l'organisation des campagnes de vaccination de masse contre la rougeole ciblant entre autres:

- les enfants de 6 à 59 mois dans les cinq Provinces précitées;
- l'amélioration de la prise en charge des cas de rougeole au niveau de toutes les structures de santé du pays;
- le renforcement de la surveillance des cas de rougeole;
- l'amélioration de l'état nutritionnel des enfants par la campagne de supplémentation en vitamine A.

Le Ministère de la Santé Publique loue et remercie ses partenaires notamment OMS, UNICEF et MSF qui l'ont appuyé dans la mise en œuvre des premières actions ponctuelles et ciblées de riposte dans les zones de santé de Katanga, Kasai Oriental, Kasai Occidental et Sud-Kivu, consistant en l'amélioration de la prise en charge des cas et la vaccination des enfants de 6 mois à 15 ans, depuis le mois de novembre 2010.

A cet effet, nous lançons l'appel à toutes les organisations qui peuvent nous appuyer techniquement et financièrement dans les activités programmées de riposte, de se joindre à nous, à fin de contenir rapidement cette épidémie.

Par la même occasion, nous invitons la population à faire vacciner tous les enfants de 6 à 59 mois lors des campagnes de vaccination de masse, et à amener aussi les enfants de moins d'une année dans les formations sanitaires pour la vaccination de routine.

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter :

Dr Benoît Kebela Ilunga
Directeur de la Lutte contre la Maladie
Ministère de la Santé Publique
Téléphone : +243 9999 72 691
E-mail : kebelailunga@gmail.com
Kinshasa, RDC.

Eugène Kabambi
Chargé de la Communication
OMS RDC
E-mail : kabambie@cd.afro.who.int
Téléphone : +243 81 715 1697
Kinshasa, RDC

Cornelia Walther
Chef de la Communication
UNICEF RDC
E-mail: cwalther@unicef.org
Téléphone : +243 81 884 6746
Kinshasa, RDC